

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DES ARDENNES

49, rue du Muguet (Route de Gernelle)
08090 – SAINT LAURENT
☎ 03.24.59.85.20

Formation des piégeurs

INSCRIPTION

Monsieur, Madame,
(Nom, Prénom)

Demeurant

CP : VILLE :

Date de naissance :

Tél :

Fait à

Le

Signature,

Souhaite m'inscrire à la formation de piégeage des 21 mai et 11 juin 2022
(réponse souhaitée avant le 13 mai 2022)

Le montant des droits d'inscription s'élève à : **10 euros**

Règlement à effectuer obligatoirement lors de l'inscription : 10 €

Par chèque à l'ordre de la "Fédération départementale des chasseurs des Ardennes"

(REPAS TIRE DU SAC)

(Date limite d'inscription : **une semaine avant la date du stage**)

Cette demande d'inscription est à retourner accompagnée du règlement à la
Fédération Départementale des Chasseurs des Ardennes